



AVIS D'ÉBULLITION D'EAU

Réseau d'aqueduc de Val-d'Or

Val-d'Or, 14 juin 2026 - La Ville de Val-d'Or informe la population qu'un avis d'ébullition de l'eau potable est présentement en vigueur pour l'ensemble du réseau d'aqueduc municipal desservant Val-d'Or (incluant Sullivan), à la suite d'une détection de la bactérie E. coli lors d'un échantillonnage.

Par conséquent, jusqu'à nouvel ordre, vous devez faire bouillir l'eau pendant au moins une minute avant de la consommer, ou utiliser de l'eau embouteillée.

Consignes à respecter

De l'eau préalablement bouillie pendant une minute, ou de l'eau embouteillée, doit être utilisée pour les usages suivants, et ce, jusqu'à la diffusion d'un avis contraire :

- Boire;
- Préparer des boissons (café, thé, jus, etc.);
- Préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- Laver et préparer les fruits et légumes consommés crus;
- Fabriquer des glaçons;
- Vous brosser les dents ou vous rincer la bouche;
- Donner à boire aux animaux de compagnie.

Utilisations permises

L'eau du robinet peut continuer à être utilisée pour :

- Le bain et la douche (en évitant d'avaler l'eau);
- La lessive;
- Le lavage de la vaisselle à l'eau chaude, en s'assurant qu'elle soit bien séchée;
- Les usages sanitaires habituels.

Aux institutions de santé, d'éducation, entreprises et commerces desservis

- Avisez votre clientèle de ne pas consommer l'eau;
- Fermez les fontaines d'eau et affichez des avis près des robinets où de l'eau reste disponible.

Suivi de la situation

Nos équipes sont actuellement à l'œuvre afin d'identifier la source du problème et d'effectuer les analyses et interventions nécessaires pour confirmer le retour à une eau conforme aux normes de qualité.

La Ville diffusera un nouvel avis dès que la situation sera rétablie.

Nous sommes désolés des inconforts que cette situation peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension.